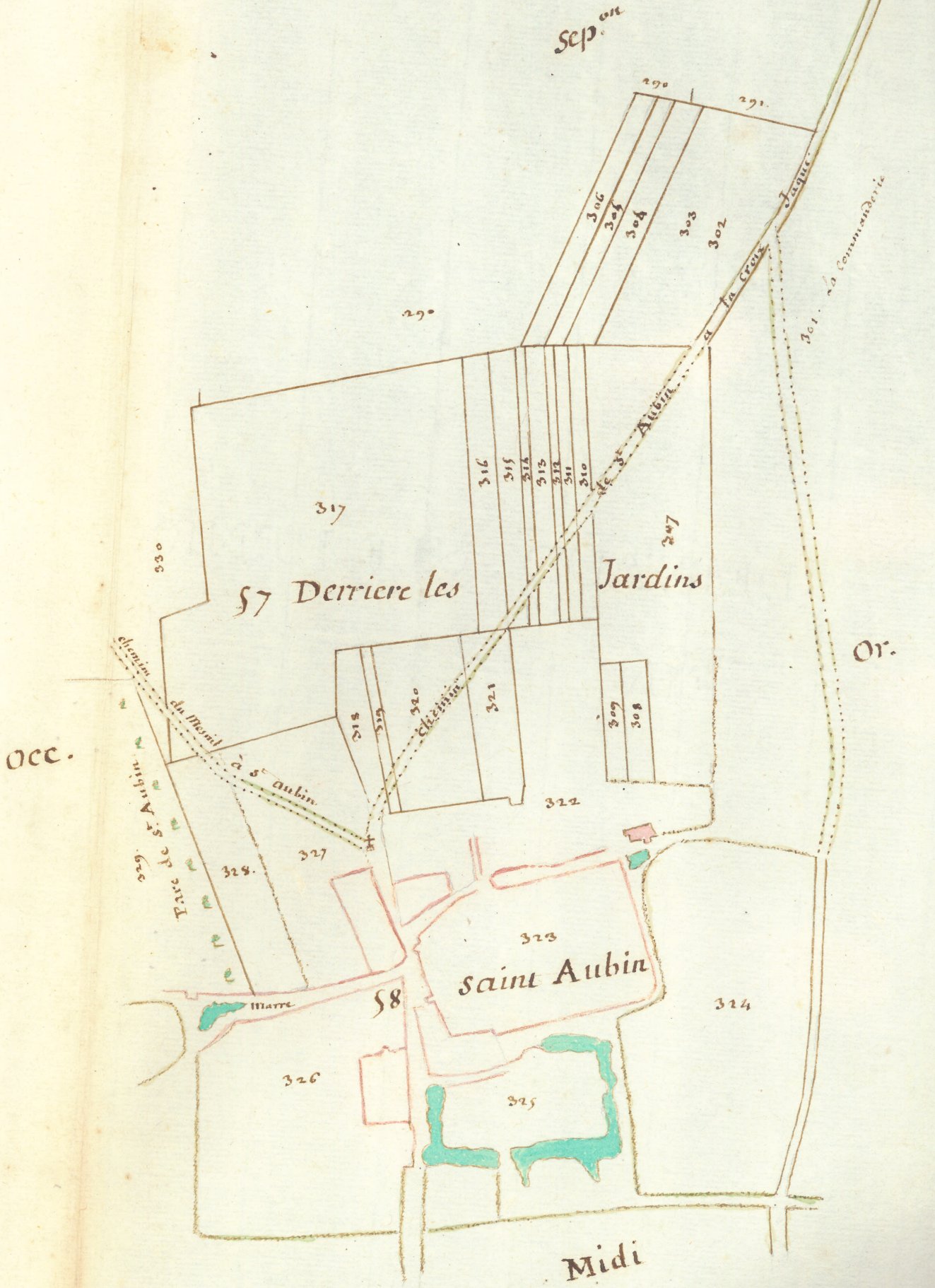


Champtiers

57 Derriere les Jardins

58 De s^t Aubin





Mueil place
Fabrique des Aubin 103 p. 1/2
fourneau 55 p. 1/2
Buvé 50
Delasalle 140 p. 1/2

n° 3cy. Le seig^r de Meuil place
en 35 arpens

n° 11. arp.
83.

Le fief d' averton consistant
en 23 arp. 91. p. 1/2
Bruyeres

n° 13. St. Gobert 246.

V^e Charles magot.

Gobert 198. p. 1/2

St. de villiers 260-1/2
Guerin
chemin des
Guere

Sentier de Gif

n° 6. bis
Pond

St. Guerin
410 p. 1/2

Occident.

St. Gobert 9 arp. 6 p. 1/2
Route des Saintes

St. Guerin
41. p. 1/2

n° 1. de villiers 6 p. 1/2

villiers

Canal

Extraits de titres, dont les
heritages y mentionnés ont leur
assiete au Menil et es environs
Et quil pourroit être utile de connoître

6 aout 1604. Deuombrement des fief de Montigny 2^e Liasse 3^e Carton ou page
126 de 190^{es} au 4.

3 arg. de terre à la motte du Menil d'une part à Jean
de Mesfantes, d'autre part au chemin du bloi
au 5. 1 arg. Jean à la motte d'une part au Mesfantes
d'autre part à Arnoul Boucher.

11 fev. 1492. Autre Deuombrement des fief de Montigny, même Liasse, —
ou page 126 de 190^{es} au 24.

Le v^o le haitier Guillel d'Anglois pour
3 arg. de terre assis à la motte du Menil Blondel
tenant d'une part aux bois et argum cause de feu Jean
de Mesfantes, d'autre aux argum cause de feu Arnoul
Boucher, doüme avec autres heritages 18^{es} parisies ou
2 chapons.

12 avril 1604. Le change entre Les^{es} Mercault et Les^{es} Gotelas. 6^e Liasse
2^e Carton ou page 100 de 190^{es} au 10

4 arg. de terre lieu des graviers de la Boissiere dudie
Villiers, tenant d'une part aux heritiers St Mari, d'autre
part à Jean de la Boissiere. Le fief des f^{es} des
Gotelas à cause de leur fief de Montigny.

au 11. 2^{es} de terre au champ des du Menil Blondel
(Sans tenant) Le fief dud fief de Montigny.

11 Mai 1604 Le change (6^e Liasse 9^e Carton ou page 130 de 190^{es}
Les^{es} Jacques Mercault fief de Villiers, cède à Arnoul
La loi

Paron f^o partie du 11: 332

3^{es} de terre fief au Menil Blondel tenant d'une
part à Charles Boddier, d'autre part à Louis Garreau
d'un bout aux terres de l'glise des Aubin d'autre bout
aux f^{es} Buisson et Thelis; en la censive des^{es} Mercault
à cause de son fief de Villiers cens 16^{es} parisies

28 avril 1611. Acco^t dud la
loi des^{es} au Cormier,
charge de 20^{es} le par arg.
12^{es} d^{es} 9^{es} C ou page 162 de
190^{es}

17 avril 1605 foi hommage des fief de Montigny 1^e Liasse 3^e Carton
ou page 117 de 190^{es}, par les^{es} Mercault au 5.

4 arg. lieu des graviers de la Boissiere (Sans tenant)
au 5. — 2^{es} fief au champ des du Menil Blondel (Sans
tenant)

15 8^{es} 1654. 3^e Liasse 3^e Carton ou page 141 de 190^{es} Reconu^e par
Les^{es} Lucas fief de Villiers au profit des m^{es} Jean
Mercault fief du fief de Montigny

au 10. — 3 argum 2^{es} de bois et terre appelé le bois

contenant le tour 1. ar. $\frac{1}{2}$ ou environ assis au
 Meuil. Orlonel, parois de b^e Aubin, tenant d'un
 part à Jean Beaupier d'autre part à Jean
 Verdillon, d'un bout au d'Abraham Dautour,
 d'autre bout à la rue.

2. une Maizure contenant un demi arpent
 ou environ, assis de l'autre côté de la Rue y
 tenant d'un bout, d'autre bout au d. Dautour,
 d'une part aux hoirs Jean Beaupier, d'autre
 bout aux hoirs Guillaume Cheveret.

3. $\frac{3}{4}$ de terre assis au Chantier du la-
 grande motte, d'une part et d'un bout aux
 hoirs M^r Adam Boucher d'autre part à
 Abraham Dautour, d'autre bout à la g^e Motte.

chargés envers led^s. Dalbier de 12^e jurisi-
 de cens = 12^e classe du 9^e carton, ou page
 461 de 19^u^o

16 8^e 1491. 4^e classe 9^e carton ou page 438 de 19^u^o

Reconnoissance pour Guillaume de Voisins a
 André Perrier seig^r de Villiers (Dreux) au 7.

Item des mesures du Meuil Orlonel que
 tient Guillaume Dautour du Meuil, tenant
 au chemin du Bois 12^e

au 8. Item $\frac{3}{4}$ de terre à la motte du Meuil
 que tient led^s Guillaume Dautour. 2^e

483 2^o liasse 8^e carton ne page 403 de 1490^{es} Bail à cens
par Geoffroi de Mesant, à Jean Bordier, de quatre
argens de terre en deux pieces assis au Terroir du Mont
Blondel.

la 1^{re} de 3 argens, d'une part au chemin de St Aubin et
Villiers le bas, d'autre aux terres de Petit Cellier, d'un bout
à m^{re} Adam Boucher

la 2^e 1 argent assise au long du Clos Testart 7 tenans
en la censive des Broullers, chargée envers lui des 8^e
parisis par argens

483. 2^o liasse 8^e carton p. 404 de 1490^{es} Bail à cens par
les 1^{ers} Geoffroy de Mesant à Jean Guédon

3 arg. de terre assis au lieu le Mont Blondel
près la Croix d'offiere, d'une part à D'augerins,
d'autre part aux Bois des offieres. d'un bout à la
Croix offieres chargée de 3^e parisis.

1. 6^e liasse du 5^e carton page 223 de 1490^{es}. Bail à
cens de terres de Mesant ou de Guillaume de Voisins
à Adry Ferris seig^r. de Crestles. au 8.

4 arg. de terre sis au Mont Blondel (sans tenans)
que tiens de present Jean Bordier

1. même liasse. Procès verbal d'offiere d'argens de Jean de
Mesant, autrement de Guillaume de Voisins, au 8.

4 arg. de terre assis au Mont Blondel que tiens
de present Pierre Bordier.

3 juillet 1490. 12^e liasse 9^e carton ou page 461 de 1490^{es}
Bail a Lou par Andry Dexier, a Michaut
Dauve 46^e au Mesnil

Une maison, cour jardin, ass^{es} au Dailleur à
cause de sa seigneurie de Villiers la Basse, seau au
Village du Mesnil Blondel, tenant d'une part aux
voirs et ayant cause d'homme de la Clergais
aboutissant aux Dangiers de ^{seu} Jean Rouffau.

Moyenn^t 4^s parisis de cens luy^s deff^s deui.
N^o en vou par le censier des Dexier eduf^s Daldre
de 1503. 1^o carton que cete maison estoit possedee
en 1517 et 1529 jusqu'en 1540 par Martin Trullis
En 1550 par Thomas de Comte.

11 Mars 1610 12^e L^{ie} 9^e carton, ou page 462 de 1490^{es}

acquisition par Robert de Boiss group^e v^o de Vincent
Bouchous, de Guillaume Vaire et Anne Henry sa
femme

1/2 d'une maison etable cour jardin, ass^{es}
au Mesnil Blondel parroisse de St Aubin, tenant
des deux cotés a Louis Garreau d'un bout au
St Thelus d'autre bout a la sente qui descend a
la Cour des bas du Mesnil; entre la seigneurie du
St de Presles charge envers lui de 4^s parisis
de cens.

7 fev^r 1623. acqu^{is} par Charles Boddier d'Elisabeth Martin

des 3/4 d'une maison assise au Mesnil Blondel
parroisse de St Aubin contenant deux travers
avec cour et jardin le tout contenant 3/4^{es}
de terre ou environ, tenant des deux parts a
Louis Garreau d'un bout au St Thelus; d'autre
bout a la sente de Villiers a St Aubin; entre
la seigneurie de la D^{ie} Duverail et charge envers
elle de tel cens et d'ou seigneur que ce seigneur
devoit = 12^e liasse 9^e carton ou page 463 de
1490^{es}

18 Mars 1587 Echange 4^e liasse 8^e carton ou page
355 de 1490^{es}. Mathieu de Nestle cede a
Mathieu Meulleur

Une maison. cour et jardin assise au
Mesnil Blondel, parroisse de St Aubin, tenant
d'un coté a Martin Marchand, d'autre a
Jean Verdillon, d'un bout au St Ouisson
et Thelus d'autre bout a la grande
Cour commune du Mesnil; en la seigneurie

de M^r. de foibles Luyser, seig^r de Breles et chargé avec
lui de 4^s parisi de cens, le jour de s^t Denis.

18 nov 1492. F 10^e liasse g^e carton ou page 465 de 1490^{es}
Transaction entre André Perrier seig^r de Villers et Adam
Boucher seig^r de Aubin et de Vincent pour raison de
2 arp. de terre au terroir du Mentil, sus les droiffiers
tenant d'une part a Luguerand du pres Cellis, d'autre
part et a feu Uicume de la ftergerie, que led Perrier
pretendou estre dependant d'un fief qui fut Richard
Langlois maroquin de son hotel et fief de Villiers qui
fut a Adam Radé, le led Boucher au contraire
pour terminer, led Perrier a reconnu aux droits quil
pretendou et led Boucher s'est obligé de lui payer 2^s
parisi de cens portant lods ventes fiefme et amende
par chacun an le jour de s^t Denis

1495. Bail a cens, (12 liasse g^e carton ou page 461 de 1490^{es})
pour André Perrier, à Jean Boudier, de
3/4^{es} de terre en bois subdrieffons sus au-dessus du
mentil. Boudier pris en plusieurs parties d'une piece
de terre contenant 12 arp. tenant led 3/4^{es} d'une part
au chemin du mentil (Boudier) a la croix droiffiers,
d'autre part et d'un bon au Boudier et d'autre
bon au ppremier. Mogenmaur 2^s parisi de cens.

2. x. 1503. 12^e liasse 9^e carton ou page 461 de l'Inventaire
 Bail a lens par audrey Serres, à Pierre Jacques
 1 ar. de terre en une pièce, fais au terroir
 du Meuil, lieu. la Motte, d'une part a Jean
 Beaucherin d'autre part a Jean Boddier, d'un
 bout au chemin d'oy aucun d'autre aux
 hoirs Guillaume Dantour, moyennant 2^s parisis
 de lens.

audoy est le sieu Goffe Beaucherin.

Voyez le censier de Villon Broles de 1503. Pierre
 Jacques 7^h de terre au Meuil. Jean Beaucherin
 les possédoit en 1517 et 1529. Paquis mauduit
 une portion en 1530.

26 Jan. 1506. 12^e liasse 9^e carton, ou page 461 de l'Inventaire
 Acquisition par Jean Beaucherin de Pierre Jacques
 7^h de terre au Meuil ^{le}Blondel, d'une part
 a Jean Boddier, d'autre part a Jean Beaucherin,
 d'un bout au chemin du Meuil Blondel à
 aucun d'autre bout aux hoirs Gouill
 Dantour. chargé de 2^s parisis de lens
 envers au sieu Dalbier (seig^r de Broles) sieu
 Oud Dalbier du 24 fev. 1506.

11 ou 20 Jan. 1522 même liasse, même page, Acquisition
 par Jean de Laval, de Mathurin Boddier
 1 ar. $\frac{1}{2}$ au Champier de les Boudillaux
 tenant d'une part a Marie aufray, d'autre
 part aux hoirs de Jeanne Boddier, femme
 de Jean Verdillon, des deux bouts aux
 hoirs Jean Beaucherin.

1 ar. environ au Champier de l'Épine.

(maijart) d'une part a Jean Devin, d'autre
 part au d'aufray, d'un bout au chemin
 de Chateaufort à d'aloisel d'autre bout aux
 hoirs m^e Allain Bouchet

En la censive des hoirs dud^e feu Bouchet,
 chargé envers eux de 2 Boudillaux de grains
 $\frac{2}{3}$ bled $\frac{1}{3}$ avoine.

16 Mars 1530. 3^e liasse 10^e carton ou page 502 de 1^{er} no^{rs} acquisition par Jean de Laval de Jacques Maudin. 129

$\frac{1}{2}$ Journal g^{rs} de terres assis au Terroir des Aubin en la Grande piece des Beaugerin, tenant d'une part a Gaffi Beaugerin d'autre part au dit acheteur, des deux bouts a Remond Doucher; censive de M^{re} Jean Daverton: au des qu'on se saisine par Daverton.

26 Mars 1530. même liasse et page, Acquisition par led Jean de Laval de Guillaume Molin esjacume

$\frac{1}{2}$ arg de terre partie d'un argen $\frac{1}{2}$ lieu la Croix Boissiere terroir des Aubin, tenant d'une part a Alexandre petit, d'autre part aux vendeurs d'embour a Jean Dodier d'autre bout au chemin de Forbeville a Chateaufort censive de Jean Daverton de Boissieu ceduni de bled cedun dernier praisie pour argen audes saisine dud J^r Daverton.

8^e Mars 1531. même liasse et page, Acquisition par led Jean de Laval de Gillette Dodier

1 arg. de terre assis au Terroir du Menil lieu les Doulliaux, tenant d'une part au dit acheteur, d'autre part a la vendeuse, d'un bout a Jean Beaugerin, d'autre bout a Jean Rosp

audes qu'on se saisine par les Dodier, a la charge de 9 setiers et mine de grain sur led argen et autres.

8^e Mars 1530. Acquisition par Guillaume Desvoisins seef de Villier, de Jean Baillan

$\frac{1}{2}$ arg. de terre au terroir du Mesnil, tenant des deux parts a Jeanne d'autour, d'un bout au chemin de la Croix Boissiere au dit mesnil, d'autre bout a Nicolas Mollier; en la censive dud acheteur, chargé envers lui d'un demi Minot de bled Mesnil mesure de Chateaufort.

6 Jan^r 1550. 3^e liasse 10^e carton, ou page 502 de 1^{er} no^{rs} agou par Simonne Hugot v^e de Jean de Laval, de Mollier

$\frac{1}{2}$ arg. de terre, lieu le gros chene, tenant d'une part au dit vendeurs d'autre part a lad veuve, d'un bout au Seig^r des Aubin, et d'autre bout au chemin qui tend du Menil a^s Aubin.

$\frac{1}{4}$ au champier du les Doulliaux, d'une part a lad v^e, d'autre part a Jean Doullier, d'un bout a Jean Daverton, et d'autre bout a la commune dud mesnil.

En la censive dud^s Dorjay chargé de 11 quars de grain $\frac{1}{3}$ bled $\frac{1}{3}$ avoine

30 Jan. 1584. 3^e classe 10^e carton ou page 503 de l'ann.

Aquisition par Jean Delaval de Nicolas Mollier
le Bailliv. Aufroy faveur.

1. arg. de terre sis au Meuil Blondel au lieu le
gros chene, d'une part au chemin qui tend de
Meuil est Aubin, d'autre à Guillaume Lebourg
d'un bouc au seig' de l'Aubin, d'autre bouc a
Censive d'uff' d'ortay 11 quart de grains.

12 Juillet 1586. memes liasse et page, acquisition par Simone
Lunger v. Jean Delaval de Jean Coras

$\frac{1}{2}$ arg. terre du Meuil lieu des Graviers, d'une
part a Jean Adam, d'autre part aux enfans de
d'un bouc au chemin du Meuil est Aubin, d'autre
bouc au seig' de l'Aubin. Censive d'uff' d'ortay
11. quart de grains.

29 Jan. 1581. meme liasse Arg^{on} par Jean Delaval de Jean
Adam et Marion Langlois, Pierre Langlois

$\frac{3}{4}$ arg. 19 j. de terre au terroir du Meuil Blondel
lieu des graviers, les tenans dechirés, alexception
d'un bouc au chemin de Maury ou Chagery est
Aubin. Censive d'ortay chargé de partie de
9. Sels de grains de 3. chagou.

17 Juin 1565. memes liasse ou page. acquisition par Jean Simon
de Jean affare

1^e Une maison cour jardin, contenant $\frac{3}{4}$ au lieu
des Boidiers, d'une part a Jacques Selin, d'autre
a la vicille commune d'un bouc a Richard
Binois

2^e 1 arg. de bois au lieu au dessous des maisons
d'une part au Selin et autres, d'autre part au
Binois, d'un bouc au seig' de Preoles d'autre bouc au
 $\frac{3}{4}$ arg. dessus.

3^e 1 arg. au terroir du Meuil Champiers du
Cormier, tenans d'une part aux enfans Jean
Adam, d'autre au d'acheter, d'un bouc affleurant
Delaval, d'autre bouc au chemin du Meuil a
La Croix Boiffere

4^e 1 arg. de terre environ au terroir près le
Moulin à Veve, d'une part au Delaval, et
d'autre au seig' de l'Aubin et autres, d'un bouc
aux enfans Jean Adam et autres et d'autre
bouc au seig' de l'Aubin

5^e 18 perches en mes terroirs et Champiers, d'une
part à la terre de l'eglise de l'Aubin, d'autre
part affleurant Delaval, d'un bouc au seig' de l'Aubin

héritiers Pierre d'Anglois

6. 1 arpent de terre au terroir, champier des
Bouilleaux, tenant d'un par et d'un bout au sieg^r
deff Aubin d'autre par a fleuran de la val d'autre
bout au sieg^r du Mesnil.

7. 1 arp. de terre au terroir champier du les fonceaux
tenant d'un par au d'unois d'autre par au d'uno
ad au d'un bout au sieg^r deff Aubin, d'autre bout
au chemin de Villiers à Corbeville

En la censive d'uy^r Dorjay charg^e envers lui de
11 quarts de grain par arp. et de portion de 3
chapons.

6. 2^e 1566.

12^e liasse 9^e carton ou page 462. Acquisition par
Jean Desgranges, d'Arnette Niard et femme d'eluy sieg^r

1^o De Deux traverses de mesure cour jardin derriere, -
assis au mesnil paroisse deff Aubin, tenant d'un
cote a Guillanne Garreau, d'autre cote a Jean
hage et autres d'un bout au chemin qui tend
de la Croix deifferte au fonceau favelle et
d'autre bout au sieg^r d'ud lieu. En la censive des p^{rs}
de Villiers les d'actes

2. 1 arp de terre au terroir d'ud mesnil, d'un cote au
chemin qui tend du mesnil a ff Aubin, d'autre
aux heritiers Jean hage d'un bout au sieg^r du lieu,
d'autre bout par bas au fonceau favelle; en
la censive des p^{rs} de Villiers les d'actes

3. 1 arp. $\frac{1}{2}$ assis au terroir, d'un cote et d'un bout au
sieg^r d'ud lieu, d'autre cote aux Religieuses abesse et
Convent de Hif, d'autre bout a la fille de defunct
Pierre Aubert. En la censive de M^r Dorjay

29 juillet 1571.

audes d'ud acte Cession des fuds maison heritages
et terres par led Desgranges et D^{ne} Marguerite
de Breton v^{rs} de Renie de Golelas sieg^r en partie
de Villiers.

11. 8^e 1585.

3^e liasse 10^e carton ou page 504 de 19^{me} Echange
Raumond Rose, fils de Jean, cede aux^{rs} Briffon et
Theis. 10 arps de terre ou environ, fuvours

6 arpens environ en une piece au terroir de ff
Aubin liud le fonceau favelle.

3 arps environ sur les vignes au. Champier
d' Aubin

$\frac{1}{2}$ arps pris le fosse ff Aubin

Sans designation et sans tenants ni bouts.

14 Juin 1598. Transaction, 3^e Liass 10^e Carton ou
page 504 de l'inv^{tes} m^{rs} Louis Boiffon et
Michel Thelus Seign^r deff Aubin, ceddem -
à Charles Boddier

1^o Une maison de au meuil Bloudel

2^o Une mesure au lieu.

3^o 1 ar^g $\frac{1}{2}$ de terre au Terroir deff Aubin
ala marre des Nozors, d'une part aux
heritiers Guillaume Garreau, d'autre part
à Jaquette Rucl, d'un bon par bas -
aued s^r Boiffon et Thelus.

4^o 1 ar^g au lieu d'une part aued s^r,
d'autre part aued Boddier, d'un bon par
haut à Noël Chantelon.

5^o $\frac{1}{3}$ d'argent terroir deff Aubin, liend le
moulin à veu^{*}, d'un côté aux heritiers
Jean Rouffin, d'autre côté à l'lois les
Moula et autres, d'un bon ala terre
de l'eglise deff Aubin, d'autre bout au
sentier deff Aubin au meuil.

* le moulin de
ou, construit sur
terres des Dars
de Gif et il y
encore dans ce
champsier un
bois de s^r
200 ans app
le bois de
Epinards.

6^o $\frac{1}{3}$ d'argent au lieu d'une part aued
Le Moula, d'autre et à Jean Simon,
d'autre aux hoirs Jean Rouffin, d'un
bon à la terre de l'eglise deff Aubin,
d'autre bon aued Simon et aued Charles
Boddier à cause de sa femme.

7^o 3 ar^g au Terroir liend les Graviers
d'une part aued s^r à cause de leur
hotel du meuil Bloudel d'autre part
à Jaquette Rucl, d'un bon au chemin de
la Croix Boiffiere au fourneau Savette,
d'autre bon aued s^r.

Lesd heritages provenant deffleuans
Delaval, en la leufoe de m^r Doray

l'x. 1599 Partage des biens de Martin Marchand
et Jeanne Boddier. 17^e Liass 8^e Carton ou page
392. de l'inv^{tes}

2^o lot au 1^o prou Jacques Marchand

3 travees de logis au meuil Bloudel, etables -
morte de Jardin d'un côté au chemin de Meuil
à Paris, d'autre et des deux bouts aux Coartageans

3^e lot au 1^o 2 travees à demie, morte du susd
Jardin.

Le clos de la bordiere d'un côté à Mathieu
meulier, d'autre aux héritiers feu M^{rs} Rotifus, d'un
bout à M^{rs} Oriffon, d'autre bout au chemin qui
va à la grande Loue.

au 2. du 2^e lot moitié de 3 arp. près led lieu, d'un
côté à Charles Bordinier, d'autre côté au 3^e lot, d'un bout
à M^{rs} de Grotelas d'autre bout au chemin du Meuil à
la Croix Boissiere.

au 2. du 3^e lot, pour Louis Garreau & Louise
marchand sagesme. L'autre moitié de 3 arp. ten^t
aux héritiers Jean Drouin, d'autre côté au 2^e lot.

au 3 du 2^e lot, moitié de 3 arp. aux Boullcaux,
d'un côté au 3^e lot, d'autre à Arnould laloi, des deux
bouts à M^{rs} Oriffon et Thelis

au 3 du 3^e lot, l'autre moitié de 3 arp. aux
Boullcaux d'un côté au 2^e lot, d'autre côté au
deux bouts à M^{rs} Oriffons et Thelis

au 4 du 2^e lot, moitié de 3 arp. aux fonceaux,
d'un côté à Louis Garreau, d'autre au 3^e lot, d'un
bout aux 3^{es} Oriffon et Thelis, et d'autre bout au chemin
de Villiers à Corbeville

au 4 du 3^e lot, l'autre moitié de 3 arp. aux fonceaux,
d'un côté au 2^e lot, d'autre côté et d'un bout, d'autre côté
et d'un bout aux 3^{es} Oriffon et Thelis et d'autre bout
au chemin de Villiers à Corbeville

au 5 du 2^e lot, 1/2 de terre au chaumier du grand
clos, d'un côté aux héritiers feu Jean Drouin, d'autre
côté à Louis Garreau d'un bout au chemin du Meuil
à la Croix Boissiere

au 6 des 2^e lot moitié d'un arp. heud. les Graviers,
tenant d'un côté à laude Ledoudeur d'un bout au 3^e
lot d'autre bout au chemin du Meuil à la Croix
Boissiere

au 6 du 3^e lot, l'autre moitié d'un arp. d'un côté
aux 3^{es} Oriffon et Thelis, d'autre côté au 2^e lot, d'un
bout au chemin de la Croix Boissiere au Meuil

au 5 du 3^e lot 1/2 arp. de terre aux graviers ^{du 2. colon} et d'un
3^{es} Oriffon et Thelis d'un bout au 2^e lot d'autre
bout au chemin du Meuil à la Croix Boissiere.

Partage des Drouin 3^e Liass 9^e carton au page 129.
Ce 3^{es} lot de Louis Drouin

au 7. - 2 arp. ^{du 2. colon} de terre assis au territoire de
aubin liud. la Motte, tenant d'un côté à l'Eglise de
aubin, d'autre côté à M^{rs} Oriffon, d'un bout à
Louis Garreau d'autre bout au ... des Drouin

au 8. 1 arp 30 perches de terre assis au territoire du
meuil Blondel territoire de aubin, appelée les
jean hages, d'un côté à Louis Garreau, d'autre côté
à Laurem Chazeau d'un bout aux Drouin, d'autre

ce 3 arp. peut avoir
trait au n^o 267.

26 Jan 7 1602.

bon au chemin d'ed Meuil ala Croix Boiffiere.

14 9^{me} 1669 }
19 Mars 1671.

Procès verbal destination des biens de François Garreau et ses enfans, la adjudication d'iceux aux Jean Mercant feiq. revilliers en partie = 3^e Liass. 10^{me} Carton ou page 505 et 506 de 1^{quod}.

au 9. - 2. arp. 13 perches de terre au terroir deff. aubin au Champier du haut de la terse ou de la plateaux, tenant d'un côté au chemin du Meuil Blondel a Gif, d'autre côté au Claude Garreau, d'un bout au chemin le long du clos de la D^{re} Germain qui va en la Vallée, et d'autre bout aux heritiers au Nicolas Bellerin, led piece en frèche dequis. 12 a 15 ans.

ce 1/2 arp. parois faire partie du n^o 278.

au 12. = 1/2 arp. au Champier de Coursous, d'un côté aux terres de Montigny d'autre côté aux hoirs Pierre Garreau le 1^{er} d'un bout a Pierre La loi d'autre bout au chemin du Meuil ala Croix Boiffiere

Voiez encore les memes actes pour plusieurs maisons et jardins au 15 16 17 18 et 19.

19 Mai 1529

5^e Liass. 10^e Carton ou page 512 de 1^{quod}, au ou par Jean Rose de Jean Suzanne et Olivier Beauperein sa femme, de 3 arp. de terre au terroir deff. aubin près la Marre des Noyers

La 1^{re} de 2. arp. tenant d'une part d'un bout aux terres deff. Jean de Lalran deff. aubin, d'autre et d'autre bout aux terres de d'assaje de Gif.

La 2^e 1 arpent, tenant d'un côté aux terres deff. Jean de Lalran d'autre côté cedes deux bouts au acheteur.

1604.

fol. 3 4^o du censier de M^{re} Godelas de 1604. 3^e Liass. 2^e Carton Louis Drouin pour

1 arp. de terre situé au Champier du la Note terroir deff. aubin, tenant des deux côtés à moi (suy) de Villiers d'un bout à d'aucune Chapelle a cause de sa femme, d'autre bout au sentier qui va d'ed Meuil aif aubin, Cens 2^e Louisois

1/2 arpent de terre terroir deff. Aubin l'indie la Communne tenant d'un côté a M^{re} Boiffon et d'autre côté a la Communne d'un bout à Louis Garreau d'autre bout au chemin du Meuil a la Croix Boiffiere

mention que led Drouin a passé reconu. le 4. Juillet 1601.

Une maison avec jardin assis près Leviel chateau
dud. Mesnil, tenant d'un côté a m^r Buisson et Tholis,
d'autre côté a Denise Boullier aboutissant d'un bout
au chemin du Roi, et d'autre bout a Mathieu
Merculier et autres. Cens 4^o parisien

mention que led. Garreau a reconnu devant Guitart
le 7 mai 1599.

en marge; françois Garreau a eu cette maison en
partage.

1606. fol. 9 R. dud. Censier. Jacques Navasseur a loué de
Blaise Binois femme avant v^o Louis heurlant

3 planches de terre contenant 15 perches, faisant
partie de plus grande quantité assis à St Aubin appelle
le petit argem, lieu appelle le Bois de Trojes, tenant d'un
côté a m^r Jean Hayes, au lieu de Jean delic, d'autre côté
aux héritiers de Michel Antier d'un bout aussi de
Tholis d'autre bout a la v^o et héritiers de deffuncte Marie
Cherwaye, chargé envers Jacques Mercault sieg^r de Villiers
et de Montigny de 9^o Tournois aussi de 2^o denry -
En suite mention que led. Navasseur en a passé
recom^{te} devant Digeon commis du Tabellion les
19 Juin 1606.

En marge note que Navasseur fils de Jacques est
propriétaire de 26 perches partie dud. petit argem
que m^r Jean Martin curé de St Aubin possédon 18
perches par contrat dev^t Sauvins et Charles no^{rs} a
Paris le 18 fev^r 1617.

même fol. 9. Renie Lauche v^o de Charles Chaffouin
5 perches en environ partie dud. petit argem de
Bury tenant d'un côté a Jacques Navasseur, d'autre
aux héritiers feu Noel Champteloux d'un bout aussi
de Tholis, d'autre bout a led. v^o Charles Chaffouin;
chargé envers led. Mercault de 3^o Tous de cens.
mention de la rec^{te} de led. v^o Chaffouin devant Digeon
commis du Tabellion de Chateaufort le 26 mars 1609

En marge mention que Sebastien Mambere a acquis
d'Antoine Duffevant 11 perches partie de 155 perches
dont est composé led. petit argem, par contrat devant
st Vaast et de Montroussel no^{rs} a Paris le 1^{er} juillet
1615 enscrit.

Il y a une note de m^r Jouen ce clos de petit du Trojes est
sés à St Aubin Sargour dud. St Aubin tenant a une
petite maison qui a appartenu a m^r Roquette, et
a la q^{de} marce qui est sur le chemin de St Aubin
a Versailles et de Cherisy a Paris et aboutit sur

112 Je croi quil y a encore quelques lires au enregistrement
relatifs a ce objet

an 46. du Decembre. duff. de Montigny du 1^{er} fev^r.
1892. Guillot ordonn. desf. Aubin pour un arpent de
terre sis au terroir desf. Aubin pres des murs de
l'hotel de Chaillet tenu au ordonn. pour ce 2^e.

6 fev^r 1596. 4^e Classe. 10^e Carton

Acquisition par les fermiers desf. mar. J^s de Villiers, de la
Guittan

1 arp. de terre assis au terroir desf. Aubin, d'un coté
et d'un bout à m^{rs} Briesson et Thelis, d'autre coté avec
p^r le said acheteur et d'autre bout au chemin de Chalcaufort
à Corbeville; en la censyon duff. dont il est tenu et
chargé de 12^e parties de cens, acquis par led Guittan
de Jean Belleau, et Catherine Louvain^e de Jean
Boullier.

137

Extrait de titres de differents heritages qui avoisinent
La Croix Boissiere et qui pourroient estre utile de reconnoître

Cette Croix étoit située à ce quil paroît sur la route contre
l'étrang, et à ce qu'on dit sur une pièce de terre du seigneur de Villiers, et
sans doute sur la croisée des chemins de Chateaufort et Villiers à Forbeville
du Meuil et de St Aubin à Villiers, à Origny et Ville-d'Ambly, et de la
Vallée de Villiers à la Croix Boissiere.

17 fev. 1483.

fol. 25 du cahier de copie d'actes de 1^{re} classe 14^e carton
ou est le 423 de 14^{me} Brail à ceu et rente par
Guillaume de Voisins luy et de Villiers à Jacques
mouffart.

7 arp. $\frac{1}{2}$ de terre au champier de la Croix Boissiere
tenant d'une part aux bois Jean de Presles, d'autre
aux Ayans cause des chausses de Villiers, chargé
avec autres heritages de 14^e paris et 2 Chapons
de ceu et rente.

14 mai 1487

fol. 52. v^o du meme cahier, ou page 442. de 14^{me} Brail
à ceu et rente par led^s. de Voisins à Jean Philbert
au d. — 2 arp. de terre au champier de la Croix Boissiere
d'une part et d'un bout à Jean de Presles qu'on a Andry
Perrier, d'autre part à Jacques mouffart, d'autre bout au
chemin du Roy, moyent 16^e paris de ceu par arp.

22 fev. 1492.

13^e classe 9 carton, ou page 465 de 14^{me} Brail à
ceu et rente, par led^s. de Voisins à Jehanroy Simon
2 arp. de terre, lient la Croix Boissiere, d'une part et
d'un bout à Andry Perrier d'autre part à Jacques
mouffart, d'autre bout au chemin de Villiers à Forbeville
moyent 16^e paris par arpen.

19 fev. 1492.

meme classe et page, acquisition par Jean Boudier de
Jean Philbert

paroissem les memes
que les 2 arp. du
Brail du 14 mai
1487.

2 arp. de terre à la Croix Boissiere, d'une part à
Andry Perrier, d'autre part au chemin de Jany au
Meuil et d'Ordel, d'un bout au chemin de Chateaufort
à Forbeville, d'autre bout And Perrier tenu de Guill^e. de
Voisins 16^e paris par arp.

10 fev. 1492.

Acquisition desd. 2. arp. par Guill^e. de Voisins d'And Boudier
meme classe et page.

1^{er} fev. 1492.

Denombrement du fief des Mouliny 2^e classe 5^e carton
ou page 126. de 14^{me} au 34. Jean d'Arrel pour
7 arp. $\frac{1}{2}$ quartier de terre champier de la Croix
Boissiere, d'une part à Jean Chantelon d'autre part
à Andry Perrier d'un bout sur le chemin de la

1502
manusc.

Aquisition par Mathieu de Laval de Jean Lavelay
de 4 arp. $\frac{1}{2}$ de terre pris en 6 arp. $\frac{1}{2}$ en friches
et bois assis au terroir de Villiers lieu la Boissière
en la censive dudit Guillaume de Voisins seif de
Villiers et chargé encois lui de 16 R de cens (par arg.
sans doute).

9. 8^{les} 1493. Bail à cens par Andry Perrier seif de Villiers en
partie, à Jacques Moufan de

2 arp. de terre au terroir de Villiers lieu la Boissière
d'une part à Jean Beauperrin d'autre part à Adam
Boucher d'un bon au chemin de Villiers à la Martinie
en la censive dudit d'autre le moyent 8^s parisis de
Cens., 13^e diasse 9^e carton, ou page 466 de 1^{re} no^{te}.

17 fev^r 1503. memes liasse ou page. Titre nouvel par Michel
Beauvais au profit dudit Perrier à cause de son
fief de Prestes de

1 arp. de terre au terroir de Villiers le Valet près
la Croix Boissière, tenam d'une part à m^{re} Andry
Perrier d'autre part à Guillaume de Voisins luy
d'un bon aud Perrier, d'autre bon aud de Voisins,
chargé de 4^s parisis de cens.

2 Mars 1512 4^e diasse 2^e carton ou page 96 de d'Inventaire.
Partage des biens de Guillaume de Voisins

8 arp. assis à la Croix Boissière de Villiers, d'une
part aux ayam cause Simon de Bourg, d'autre part
au chemin du mouil ou Villidouble, d'un bon aux
terres de la Chapelle d'autre bon au chemin de
Villiers a Fordevilles.

28 x^{les} 1556. 14^e diasse 9^e carton ou page 469 de 1^{re} no^{te}. Titre
nouvel au profit de Guillaume de Voisins, par
Acie Vance au 3.

$\frac{3}{4}$ ^{es} de terre près de ce lieu (chantier dits
houlin autrement les motoux) au lieu la Croix
Boissière, d'une part à la V^{re} et héritiers Jean de
Laval, d'un bon au chemin de Villiers a Fordeville,
et d'autre bon aux terres dudit de Prestes.

chargé avec autres héritages montans à 8 arp.
de 12^s parisis et 2. chapons.

audes es lieux: m^{re} Boissier Thelis pour portion
doivent 6^s parisis & chapon.

30 7^{bre} 1581

13^e Liasse 3^e carton, ou page 466 de 190^{tes} acq^{tes} par led^s Jamar des Mars sieg^s de ville de Villiers en Thelis sieg^s des Aubin et Châtillon, de Jean Belleau et conjoint^s

moitié de 8^{tes} lani terres que bon, l'autre moitié appartenant au d^{ns} aq^{tes}, à cause de l'acquisition par eux et devint faite vid^e Belleau, assis au terroir de Villiers lieu de la Boissière, tenant des deux parts et d'un bout au d^{ns} s^{rs} acquereurs, et d'autre bout par haut au chemin de Chateaufort à Corbeville; en la largeur d'us^s des Mars sieg^s de Villiers à raison de 16^{tes} parisi par arpent le envers les Relig^s des^s Croix de Paris de 16^{tes} parisis de rente pour argent

1^{er} Mars 1584

Acquisition par led^s Jamar des Mars sieg^s de Villiers, de Jeanne Fontaine s^{rs} séparée de Jean Daumale, Jean Belleau et Jeanne Tartrean s^{rs}

au h. — 1 arp. au Champier de la Boissière, d'un côté au d^{ns} s^{rs} acheteurs, d'autre côté aux s^{rs} de Villiers et Thelis, d'un bout au s^{rs} de Crécy, d'autre bout au chemin de Chateaufort à Corbeville; en la largeur au d^{ns} aq^{tes} chargés envers lui de 2 carolus, avec 2 carolus portion de ho^{tes} t. de rente envers les Relig^s des^s Croix de Paris. — 8^e carton 2^e Liasse ou page 347 de 190^{tes}

9 Juin 1594.

13^e Liasse 3^e carton ou page 466 de 190^{tes} acq^{tes} par led^s des Mars de Louis Jannier et Marg^{te} Roupin s^{rs} femme

$\frac{1}{2}$ arp. de terre pris en 8^{tes} à partager avec les héritiers Etienne Doussin, assis au terroir environ de la Croix Boissière, tenant d'un côté à Antoine Guetan, d'autre côté et des deux bouts à un^{es} des Aubin, provenant de Jean et Jacques Roupin. En la largeur des sieg^s d'ou led^s héritage est tenu et chargé de 12^{tes} parisis pour argent.

16 fev^r 1596.

memes liasse, ou page 467 de 190^{tes} acq^{tes} par led^s des Mars de Michel Chevalier et Jeanne Vaut s^{rs} femme

$\frac{1}{2}$ arp. de terre assis au terroir de Villiers lieu de la Croix Boissière, tenant d'un côté au d^{ns} s^{rs} acheteurs d'autre côté et d'un bout par haut au d^{ns} de Forbois (sieg^s de Crécy) d'autre bout par bas au chemin de Chateaufort à Corbeville; en la largeur d'un d^{ns} acheteurs

11 Mars 1596

Acquisition par led^s Jamar des Mars, de

Michel Bourguignon et Michel vanne sa femme
 1/4^e de terre en granges assis au terroir de
 Villiers lieu la Croix Boissiere, tenant d'un
 côté au dit acheteur, d'autre côté au chemin du
 Meuil a Ville-d'Amble, d'un bout a Thomas de
 Forbois leuzi seign^r de Villiers, et d'autre bout au
 chemin de Chateaufort a Corbeville provenant de
 Jean Vanne en la consigne d'iceluy acheteur au fuy
 de 20^e Tournois — 13^e classe 9^e carton ou page
 467 de l'Inventaire.

14 avril 1598 23^e classe du 9^e carton ou page 488 de l'Inventaire
 acquisition par led^s seign^r de Nicola Bellecave
 et consorts

1 arpent de terre au terroir de Villiers près la
 Croix enrouse, tenant d'une part au dit acheteur
 d'autre part a un demi arpent app^t à l'église
 de Villiers d'un bout au chemin de Corbeville a
 Chateaufort, et d'autre bout a Thomas de Forbois
 seign^r de Villiers en partie. En la consigne d'iceluy
 acheteur.